

Référence à rappeler : compte rendu 28 octobre 2013

Service : POLITIQUES SOCIALES
Dossier suivi par : Sarah Bonnaure
TEL : 05.61.02.43.60

**Plan Quinquennal de Lutte Contre la Pauvreté et pour
l'Inclusion Sociale
Conférence du 28 octobre 2013
Département de l'Ariège**

*_*_*

La liste des personnes présentes figure en annexe 1. 70 personnes représentatives de l'ensemble des structures et des territoires de l'Ariège ont participé aux travaux. La tribune était composée de Mme le Préfet de l'Ariège, M. le Préfet chargé de mission, M. le Vice-président du Conseil général, Mme la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Ariège et Mme la Directrice des Actions pour le Développement Social et la Santé du Conseil général.

I-Eléments de contexte :

Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale est un engagement fort du Président de la République, annoncé par le Premier Ministre dans son discours de politique générale en 2012, et durant la Grande Conférence Sociale qui a suivi.

Officiellement adopté lors de la réunion du Comité Interministériel de lutte contre les exclusions du 21 janvier 2013, il se traduit depuis le début de l'année par des mesures articulées autour de trois grands axes de réforme :

- Réduire les inégalités et prévenir les ruptures ;
- Venir en aide et accompagner vers l'insertion ;
- Coordonner l'action sociale et valoriser les acteurs.

Ce plan est le fruit d'un travail de concertation inédit avec l'ensemble des acteurs des politiques de solidarité : les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les associations, les partenaires sociaux, les chercheurs et experts, ainsi que les personnes en situation de pauvreté elles-mêmes.

Le 11 juillet 2013, une assemblée régionale, en présence de M. Chèreque, IGAS et responsable du suivi du plan, a réuni l'ensemble des départements de Midi-Pyrénées. A cette occasion, M. le Préfet de Région a demandé que soient étudiées en priorité 20 mesures sur les

61 priorités définies au niveau national. En concertation avec les partenaires, deux propositions ont été rajoutées aux 20 mesures.

II- La conférence du 28 octobre 2013 : une déclinaison au niveau local d'un partenariat fort entre les services de l'Etat et le Conseil général

La réunion plénière du 28 octobre 2013, sous la présidence de Madame Nathalie Marthien, Préfet de l'Ariège, et de Monsieur André Montané, Vice-président du Conseil général, s'est tenue en salle Pierre Bayle, dans les locaux de la Préfecture de l'Ariège, à partir de 14 heures.

Les différents partenaires qui ont œuvré à l'élaboration d'une déclinaison locale du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale étaient présents, soit au titre de représentants des groupes de travail, soit au titre d'auditeurs. M. Jean-Christophe Parisot, Préfet délégué à l'exclusion qui a participé à l'ensemble des restitutions de travaux en Midi-Pyrénées a assisté à la conférence organisée en Ariège. Mme Vervin, directrice adjointe représentait la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées. La presse locale a été conviée à couvrir la conférence.

Madame le Préfet et Monsieur le Vice-président du Conseil général ont ouvert la séance par des discours d'introduction, rappelant la nécessaire collaboration des partenaires, au premier rang desquels les services du Conseil général et ceux de l'Etat et introduisant la particularité du département de l'Ariège en termes de niveau de précarité.

1. Présentation des groupes de travail et du diagnostic territorial par Mme Véronique Castro, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et Mme Sarah Bonnaure, chef du service politiques sociales, à la DDCSPP

Sur le même mode d'organisation que la réunion régionale du 11 juillet à la Préfecture de région de Midi-Pyrénées, un diagnostic de l'état de pauvreté dans l'Ariège a été présenté. Plusieurs points y ont été abordés, reprenant essentiellement les thèmes des quatre groupes de travail :

- La précarité en Ariège avec un focus sur le nombre d'allocataires des minima sociaux CMU, RSA.
- L'emploi avec comme indicateur le minimum social qu'est l'allocation de solidarité spécifique.
- Etat des lieux des dispositifs d'accueil, d'hébergement et d'insertion
- Le logement locatif social
- L'état de vieillissement de la population ariégeoise répondant à une des actions intitulée « L'isolement des personnes âgées »

Ce diagnostic devant servir d'introduction générale aux rapporteurs, chaque groupe a développé au moins sur les fiches, au mieux à l'oral, l'état des lieux propre à ses actions. *(cf diaporama joint en annexe 2)*

2. Restitution des travaux par les groupes

En préambule, il convient de rappeler que les restitutions du 28 octobre ont été l'aboutissement d'une nécessaire et fructueuse coordination entre les services de la DDCSPP, notamment son référent, M. Gilles Brunati et les services du Conseil général.

Sur le fond, cette conférence a été aussi la consécration de la réflexion des 4 groupes qui avaient été constitués pour mener à bien ce travail. A cette fin, au moins une réunion préparatoire par groupe s'est déroulée par demi-journée, les 10 et 11 octobre. En concertation avec le Conseil général, les groupes ont été constitués mêlant partenaires institutionnels, associations, représentants d'usagers, afin d'avoir une vision des plus complètes des thématiques abordées. Pour le pilotage des groupes, il a été proposé que les acteurs essentiels de chaque grand thème assurent la coordination de l'ensemble des travaux, la rédaction des fiches actions et leur présentation en séance plénière à l'aide d'un diaporama. Afin de mener au mieux cette coordination, des échanges avec les différents partenaires ont été effectués, associant toujours la DDCSPP de l'Ariège, en tant que référent sur le plan pauvreté et en charge du suivi de ses déclinaisons locales.

Après la présentation du diagnostic qui n'a fait l'objet d'aucun commentaire particulier de l'assemblée, les restitutions ont pu débuter. (*cf. fiches actions en annexe3*).

- **Présentation du Groupe n°1 : « rendre accessible les droits »**

Pilotes : Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Mme Christine Séverin a procédé à la restitution des travaux du groupe 1 sur les deux fiches actions qui étaient « mesurer les taux de non-recours aux dispositifs existants et proposer des pistes de solutions » et « coordination et information des acteurs locaux ». Comme point marquant, Mme Séverin a indiqué l'importance de ces sujets et leur transversalité. Objets de multiples échanges au sein du groupe de travail à l'occasion de la réunion du 11 octobre, ils ont soulevé lors de l'assemblée plénière un certain nombre de réflexions. Mme Magnier (association ADES Europe) a notamment témoigné de la difficulté des publics très précaires d'accéder aux prestations telles que la CMU et CMU-C et de la nécessité de les accompagner physiquement auprès des organismes de sécurité sociale.

- **Présentation du Groupe n°2 : « logement hébergement »**

Pilotes : Direction Départementale des Territoires, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

M. Jacques Guilbaud et M. Patrick Destrem ont procédé à la restitution des travaux du groupe 2.

A la demande de la DDT, ce groupe de travail a souhaité élaborer une action spécifique en faveur de la rénovation énergétique et des copropriétés dégradées, ce point méritant une réflexion particulière dans le département de l'Ariège.

M. Alba (OPH) a expliqué le projet de l'organisme HLM d'attribuer une aide exceptionnelle aux ménages, pour les T4 et T5 qui ne trouvent pas locataires, y compris dans les secteurs géographiques demandés. Cette aide serait accordée dans des cas spécifiques (familles ne

percevant d'allocations logement, parent divorcé bénéficiant d'une garde alternée) et permise grâce à un fonds social constitué par l'OPH.

Sur la question du logement, Mme Jacquet (Mission Locale) est intervenue pour rappeler que le logement des jeunes était une problématique réelle dans le département puisque certains d'entre eux, notamment les apprentis, ne trouvent pas de solution de logement.

Sur le volet accueil, hébergement insertion, M. Destrem (DDCSPP) a rappelé que le nombre de places entre 2012 et 2013 avait augmenté de 75%. La mise à l'abri hôtelière bien qu'étant considérée par les services de l'Etat comme exceptionnelle avait dû être mise en œuvre, étant donné les situations précaires des étrangers à droit incomplet. M. Cognard (CADA du Carla-Bayle) souhaiterait que soit abordée la question de l'ouverture d'un centre dédié aux déboutés du droit d'asile mais bénéficiant d'un titre de séjour temporaire, afin de les insérer sur le marché de l'emploi.

- **Présentation du Groupe n°3 : « accès à l'emploi : formation, insertion, et réinsertion professionnelle »**

Pilotes : Conseil Général, Unité Territoriale de l'Ariège de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, chambre des métiers.

MM. Alard, Claude et Bouche ont procédé à la restitution des travaux du groupe 3.

Leur travail a porté sur sept fiches, sachant que les actions à mener au titre du plan pauvreté s'appuient sur des réflexions déjà menées par les partenaires avec une possibilité, après évaluation des dispositifs de les étendre à des publics plus larges. Comme l'a souligné Mme Jacquet (Mission locale), l'action sur la garantie « jeunes », elle-même au stade de l'expérimentation sur 10 territoires, entre 2013 et 2014 ne pourra être réellement portée par le département de l'Ariège, qu'à compter de 2015.

- **Présentation du Groupe n°4 : « santé-éducation »**

Pilotes : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ariège, Agence Régionale de Santé.

Mme Vernazobres et Dr Delors ont procédé à la restitution des travaux du groupe 4.

Mme Vernazobres (DTARS) a indiqué la multiplicité des thèmes abordés, allant d'une part de l'éducation à la santé et l'amplitude des publics à couvrir, des enfants de moins de trois, jusqu'aux personnes âgées.

Sur la thématique des structures collectives, Mme Salva (CAF de l'Ariège) est intervenue pour signaler que le maillage territorial était bon, et que, s'il ne permettait pas de couvrir l'ensemble du territoire, les carences pouvaient être palliées par d'autres modes de garde.

3. Conclusions de la conférence

Mme Marthien, Préfet de l'Ariège et M. Montané, Conseiller général, ont remercié l'ensemble des participants pour leur implication et la qualité de leur travail. Ils souhaitent qu'un comité de suivi des groupes puisse se mettre en place dès le mois de janvier 2014. Il devra être saisi d'une proposition d'échéanciers pour l'ensemble des fiches actions retenues

M. Parisot, Préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement, a souligné les points forts de cette présentation en ce qui concerne notamment l'accès aux droits. Il a indiqué que les non-recours n'étaient pas nécessairement dus à un manque d'information mais à une difficulté de demander de l'aide. Il a trouvé intéressante, la proposition de l'OPH de constituer un fonds d'aide permettant à certains ménages d'accéder plus facilement à des grands appartements. Il souhaiterait que les travaux de groupes puissent aussi aborder les questions des partenariats entre associations et institutions, de l'aide alimentaire et de la mise en place de parcours attentionnés. M. Parisot a manifesté sa satisfaction quant à l'intérêt et la haute tenue des travaux et assuré qu'il fera remonter l'ensemble de ces observations au niveau national.

La conférence a été clôturée à 17H15.

*_*_*

ANNEXE 1 : Liste des présents

- Mme Nathalie MARTHIEN, Préfet de l'Ariège
- M. Jean-Christophe PARISOT, Préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement
- M. Michel LABORIE, Secrétaire Général
- Mme Hélène CAPLAT, Sous-préfète de Pamiers
- M. Philippe SAUVANNET, Sous-préfet de Saint-Girons
- Mme Brigitte CARIVEN, Directrice de cabinet
- M. Adrien BAYLE, stagiaire de l'ENA

- Mme Véronique CASTRO, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Ariège
- M. Gilles BRUNATI, DDCSPP 09
- Mme Sarah BONNAURE, DDCSPP 09
- M. Patrick DESTREM, DDCSPP 09
- Mme Virginie BONTEMPS, DDCSPP 09
- Mme Dominique VERVIN, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

- M. André MONTANE, vice-président du Conseil général de l'Ariège
- Mme Christine SEVERIN, Conseil général de l'Ariège, directrice ADS
- M. Pascal ALARD, Conseil général de l'Ariège, directeur du développement territorial et de l'économie
- Mme Marie-Françoise LE DANTEC, Conseil général de l'Ariège
- Mme Monique PORTET, Conseil général de l'Ariège
- Mme Dominique ETIENNE, Conseil général DT Couserans
- Mme Martine PERILHOU, Conseil général DT Pays Pyrénées Cathares
- Mme Sandra EGEE, ADS Conseil général
- Mme Marie-Paule BAROIN, Conseil général

- M. Alain MOUISSET, Directeur Caisse d'Allocations Familiales
- Mme Corinne VIGNAUX, CAF
- Mme Solange SALVA, CAF
- Mme Frédérique ANTON, CAF
- Mme Marie-Pierre LAGUERRE, CAF

- M. Frédéric, NOVELLAS, Directeur Départemental des Territoires
- M. Jacques GUILBAUD, DDT
- Mme Evelyne NEVEU, DDT

- M. Robert CLAUDE, Directeur UT DIRECCTE

- M. Pierre BOUCHE, chambre des métiers

- Dr M.F. DELORT, Direction des services départementaux de l'Education Nationale
- Mme Monique VERNAZOBRES, Agence Régionale de Santé, DT09
- Mme Florence RODEZ, ARS, DT09
- Mme Carmen BARTHEZ, Conseil Régional
- M. SAUSIN, colonel de gendarmerie
- M. Jean-Claude VIGNE, SDIS
- Mme CABRERA, Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Mme Elise BERGEAUD, SPIP
- Mme Pauline BIAGI, Tribunal de Grande Instance et CDAD
- M. Gaétan COGNARD, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
- M. Jean-Louis CHOLLET, Directeur de la Banque de France
- M. Bernard CLERC, CCAS de Lavelanet
- Mme Myriam LEONARD, CCAS de Lavelanet
- Mme Nathalie AURIAC, CCAS de Saint-Girons
- Mme Françoise FERRIER, CIAS du Pays d'Olmes
- Mme Séverine CASTELLS, CIAS du Pays d'Olmes
- Mme Magali MAGNIER, ADES EUROPE
- M. Eric DAEL, ADES EUROPE
- M. Tonny ALBERIC, APAJH
- Mme Martine FROGET, Directrice de BATI PLUS
- Mme BERTRAND, CAP EMPLOI
- Mme Corinne JACQUET, Directrice de la Mission Locale
- M. Thierry REMEUF, association Chélidoine
- M. David DECEUNINCK, association Hérisson Bellor
- Mme RAUZY, CLIC Ax-les-Thermes
- M. Jean-Paul XIBERAS, Directeur de la Croix-Rouge française
- M. Simon SIRE, Directeur de l'Institut Protestant

- Mme Laure PAULY, Maison Commune
- Mme Fabienne SERDIR, Maison de la Solidarité
- M. Jean-Paul ALBA, OPH
- Mme Catherine GIRARD, société VERTEX
- M. Pierre BOUCHE, chambre des métiers
- Mme Anne CHENEBEAU, Directrice Maison de l'Habitat de l'Ariège
- Mme Martine FABRE PICAS, MSA
- Mme Christine PESCAIRE, Directrice de Pôle Emploi

Excusés :

- Mme la chargée de mission de la cohésion sociale SGAR 31
- M. le Président de l'ordre des médecins
- Mme la Présidente de l'ASJOA
- Mme la Présidente du CIDFF
- M. le Directeur du CLIC Arize Leze
- Mme la Directrice de la MSA
- M. le Directeur du GRETA